

Zéro Déchet en Nouvelle-Aquitaine : passons à l'action !

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Dépôt des projets jusqu'au 19 décembre 2024 à 12h00.

Présentation du dispositif

Soutenir la mise en place de projets et d'actions de sensibilisation pour la prévention, la réduction et le meilleur tri des déchets.

Conditions d'attribution

Qui peut candidater ?

— Entreprises éligibles

Peuvent candidater, les réseaux et les groupements des associations et des structures ESS :

- ayant leur siège en Région Nouvelle-Aquitaine,
- ayant au moins 2 ans d'ancienneté,
- exerçant leurs activités en lien avec la prévention des déchets.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

L'appel à projets se décline en 4 axes thématiques :

- 1 - Expérimenter ou innover : de la sensibilisation au passage à l'action,
- 2 - Renforcer l'accès au réemploi et à la réparation,
- 3 - Relancer la collecte sélective et améliorer la performance du tri des emballages et notamment plastique,
- 4 - Projets à destination des scolaires pour jeter moins.

Les projets présentés devront faire l'objet des partenariats entre plusieurs associations ou structures ESS.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de l'aide sera déterminé en fonction du projet.

L'enveloppe budgétaire maximale est de 40 000 € par département de Nouvelle-Aquitaine, avec un plafond global de 120 000 € pour chacun des 4 axes.

Les subventions sont octroyées uniquement pour des dépenses de fonctionnement imputables exclusivement à la réalisation du projet et les ressources matérielles mobilisées.

Informations pratiques

Comment candidater ?

— Au près de quel organisme

Les dossiers complets (avec toutes les pièces justificatives) devront être envoyés par voie électronique **jusqu'au 19 décembre 2024 à 12h00** à l'adresse : economie-circulaire@nouvelle-aquitaine.fr

Contact : Service Déchets et Economie Circulaire - Direction de l'environnement au 05 47 30 34 25.

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00

Déposer son dossier

- <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/transition-energetique-et-ecologique/zero-dechet-en-nouvelle-aquitaine-passons-laction>

Liens

- [Dossier de candidature](#)

Source et références légales

Sources officielles

Règlement de l'Appel à Projets.